

Département des Pyrénées-Orientales

COMMUNE DE PORT-VENDRES



Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la Salle du Conseil Municipal au 2^{ème} étage de l'hôtel de ville, pour la réunion qui aura lieu le :

Mercredi 13 avril 2022 à 09 h 30

La séance se déroulera sans public avec retransmission des débats en direct sur le site Facebook de la Ville

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte de gestion de la Commune – Exercice 2021.
2. Approbation du compte administratif de la Commune – Exercice 2021.
3. Affectation du résultat de la Commune – Exercice 2021.
4. Approbation du compte de gestion du parc de stationnement Castellane – Exercice 2021.
5. Approbation du compte administratif du parc de stationnement Castellane – Exercice 2021.
6. Affectation du résultat du parc de stationnement Castellane – Exercice 2021.
7. Proposition en matière de taux d'imposition – Exercice 2022.
8. Création d'une autorisation de programme et de crédit de paiement 2022 – Réhabilitation des Quais et la création d'une place cœur de Ville.
9. Vote du budget de la Commune – Exercice 2022.
10. Présentation du budget primitif 2022 du parc de stationnement Castellane.
11. Attribution des subventions aux Associations – Exercice 2022.
12. Rapport sur les opérations immobilières – Exercice 2021.
13. Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes et la gestion de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris.
14. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de modalités ultérieures de gestion de l'aire de stationnement de la Redoute Béar.

15. Passation d'une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Pyrénées-Orientales en vue de la surveillance des plages de la Baie de Paulilles pendant la saison estivale 2022.
16. Conseil de gestion du parc naturel marin du Golfe du Lion – Désignation d'un représentant de la Commune et d'un suppléant.
17. Engagement dans le dispositif « Service Civique » et demande d'agrément.
18. Labellisation 2022 « Printemps Citoyen » - Signature de la Charte.

Fait à Port-Vendres, le 7 avril 2022

Le Maire,
Grégory MARTY

